Logo CFDT

FLASH INFO CFDT CSEE Fonctions Support et Finance du 24 février 2022

Le site de votre CSEE a été rénové pour vous permettre d'accéder à vos prestations dans un environnement simplifié, pour un confort d'utilisation optimisé.

Pack Culture Vacances : profitez-en dès aujourd'hui. Pour cela rien de plus simple : validez votre QF dans la page « mon espace/ mon compte salarié » sur le site du CSEE FSF.
Les remboursements sur factures pour le sport, la culture et les vacances, sont possibles durant toute l'année 2022.

Chèques vacances : une première session de commande sera ouverte à compter du 1er mars 2022.
CESU : les commandes sont également ouvertes. Elles peuvent se faire de façon bimensuelle (tous les quinze jours).

Arbre de Noël : vos élus du CSEE FSF ont choisi le spectacle de fin d'année pour l'Ile de France et les départements limitrophes « La fête foraine de Noël » se tiendra le samedi 10 décembre 2022 à 13h15 au Parc floral de Paris Vincennes (75012).

Pour la province, une adhésion au spectacle organisé par chaque DO territoriale sera privilégiée. A défaut, comme nous le proposons déjà depuis plusieurs années, un remboursement sur facture d'un montant de 20 € sera mis en place.

La médiathèque Bridge a fait peau neuve : venez découvrir les « trésors » de notre médiathèque.
Elle vous attend dans un nouvel agencement situé à proximité des bureaux du CSEE, au 1er étage du bâtiment Bridge.

Pour profiter de vos ASC, deux règles simples :
• validez votre QF 2022 au plus tôt. En deux clics, c'est fait.
• n'attendez pas la fin de l'année pour bénéficier de vos ASC 2022, vos droits ne sont pas reportables l'année suivante et s'arrêtent le 31 décembre de chaque année.

(plus d'informations dans documents)

FLASH INFO CFDT CSEE Fonctions Support et Finance du 24 février 2022
Documents
FLASH INFO CFDT CSEE Fonctions Support et Finance du 24 février 2022